La difficile **restitution du patrimoine**



Après une exposition de trois mois, Mexico, le codex Azcatitlán sera renvoyé en France.

Par **Julien Delacourt**, à Mexico

Le gouvernement mexicain utilise la diplomatie culturelle pour négocier le rapatriement de milliers de pièces archéologiques dispersées dans des musées occidentaux ou dans des collections privées.

Ometeotl! Une salutation en nahúatl (principale langue autochtone du centre du Mexique) aux dieux de la création qui sonne le début d'une inauguration historique. Entre les chants, les danses en tenues traditionnelles et le lourd sifflet des conques, des membres des communautés Mexica et Otomí accueillent le retour d'un document fondateur de leur identité: le codex Azcatitlán. Après quasiment 200 ans passés en France, cet ensemble de manuscrits pictographiques des XVI[e] et XVII[e] siècles est exposé au Musée national d'anthropologie de Mexico depuis le 16 septembre et jusqu'au 6 décembre. Passés ces trois mois, il sera renvoyé à la Bibliothèque nationale de France.

«C'est la chose la plus importante que l'on ait», s'émeut Luis Raúl Gómez, un représentant du peuple Mexica –anciennement affilié à l'empire aztèque– en se penchant vers le codex. «Cela raconte notre histoire en écriture ancestrale mexicaine, s'émerveille-t-il. C'est important que nos jeunes générations puissent sentir cette énergie, qu'elles se rendent compte de cette histoire et de cet héritage.» De nombreux Mexicains découvrent pour la première fois cette archive de leurs propres yeux. Patricia Villamil, qui s'est empressée de faire le déplacement le premier jour, compte bien revenir pour profiter de l'exposition: «Il faut que les Mexicains viennent et découvrent cette richesse. C'est dommage que le codex ne reste pas, mais j'espère qu'un jour, ça se fera; ça me ferait énormément plaisir qu'il rentre vraiment au Mexique.»

«Notre priorité est le rapatriement»

Depuis 2018 et l'arrivée au pouvoir de la gauche au Mexique, le gouvernement manifeste sa volonté de récupérer le codex Azcatitlán ainsi qu'un autre manuscrit de la même nature, le Borbonicus, tous deux propriété de l'Assemblée nationale française et conservés à Paris. Si l'origine méso-américaine (aire culturelle préhispanique entre le Mexique et l'Amérique centrale) de ces pièces est claire, la tâche est loin d'être aisée. Malgré les efforts de la diplomatie mexicaine et de représentants de communautés autochtones, le Parlement français n'a finalement pas inclus ces codex dans une loi adoptée en mai dernier pour faciliter la restitution de certaines pièces accaparées pendant la colonisation.

«Le Mexique n'a pas existé dans leur vision pendant ces débats législatifs», a soutenu l'ambassadrice du Mexique en France, Blanca Jiménez Cisneros, dans son discours d'inauguration de l'exposition Azcatitlán à Mexico, le 16 septembre. «Nos dialogues sont



WIKIPÉDIA



GETTY

Le masque en turquoise du dieu de la pluie Tláloc, exposé à Londres.

parfois très intenses», a ensuite lancé la diplomate d'un ton volontairement ironique en souriant à son homologue française. A son tour, l'ambassadrice Delphine Borione a mis en avant la récente création d'un groupe d'étude franco-mexicain sur le patrimoine ayant permis l'exposition temporaire du codex au Mexique. Cet automne, l'heure est à la fête entre les deux pays avec les célébrations du bicentenaire de leurs relations diplomatiques. C'est aussi dans ce cadre qu'un autre document, le codex Boturini (cette fois bien propriété du Mexique), a fait le voyage inverse et est exposé à Paris jusqu'en décembre. Dès 2025, la présidente mexicaine Claudia Sheinbaum insistait pourtant déjà sur l'importance de ce dossier. «La priorité du Mexique, c'est le rapatriement de ces manuscrits», déclarait la cheffe d'Etat à quelques jours de la visite d'Emmanuel Macron dans le pays.

Diplomatie culturelle et décolonisation

Face à la réticence des parlementaires français, aux complications légales et douanières, l'exposition temporaire du codex Azcatitlán a finalement été vue comme un compromis acceptable pour Mexico, permettant d'amorcer une première étape de sa restitution. Bien que cet exemple complexe soit le plus récent en date, il représente un dossier en plus pour la diplomatie mexicaine. Entre le somptueux plumage de l'empereur aztèque Moctezuma dans un musée viennois et un masque en turquoise du dieu de la pluie Tláloc exposé à Londres, pour ne citer que les plus connus, des dizaines de milliers de pièces archéologiques sont éparpillées à l'étranger depuis l'époque coloniale (1521-1810).

Le mandat de l'ex-président López Obrador a marqué un tournant dans la lutte pour la restitution du patri- ...



GETTY

La coiffe de plumes de l'empereur aztèque Moctezuma est conservée dans un musée viennois.

Quelque 14.000 pièces archéologiques ont été restituées entre 2018 et 2024.

... moine mexicain. Grâce à la campagne «Mon patrimoine n'est pas à vendre», 14.393 pièces archéologiques ont été restituées entre 2018 et 2024. Un chiffre qui pourrait aujourd'hui être actualisé à 17.000 pièces restituées, selon les estimations. «Le gouvernement a des experts qui surveillent le marché international, assure Omar Espinosa, archéologue et vulgarisateur scientifique. Si des pièces suspectes sont repérées dans des catalogues, des appels publics sont lancés pour faire monter la pression sociale et essayer de faire rentrer le patrimoine.» L'usage des réseaux sociaux par les différents organes du gouvernement mexicain est de plus en plus fréquent pour alerter l'opinion publique sur certains cas. «Le Mexique a toujours été avant-gardiste en matière de diplomatie culturelle», reconnaît le spécialiste.

La stratégie mexicaine consiste donc essentiellement à amorcer un dialogue avec les autres pays et à inciter les restitutions volontaires. «La bonne image dont jouit le Mexique à l'international, combinée aux campagnes de diplomatie culturelle, a donné de bons résultats», analyse Larissa Salas Duarte, chercheuse en relations internationales à l'université autonome métropolitaine du Mexique. C'est ainsi que de nombreux cas de restitutions spontanées de particuliers ont été rendus publics. Cette diplomatie culturelle a même opéré jusqu'en Belgique, où plusieurs cas ont été documentés par l'ambassade du Mexique à Bruxelles. En 2023, 20 statuettes préhispaniques ont ainsi pu être rapatriées au Mexique après le signalement d'une habitante de Blanmont affirmant que sa famille était en possession de la collection depuis 70 ans.

Un début de décolonisation des musées

«On observe aussi une décolonisation des musées, selon Larissa Salas Duarte. On entend souvent que les pays du Nord ont une meilleure capacité à conserver les pièces, mais il y a de plus en plus de musées, surtout européens, qui ont décolonisé leurs pratiques et ont commencé à restituer des pièces.» Mais hormis ces actes volontaires, l'absence de socle juridique clair se fait sentir. La plupart des pièces exposées dans des musées et dans certaines collections privées ont quitté le Mexique pendant l'époque coloniale avec un permis de la Couronne espagnole. Aux yeux du droit international, c'est toujours suffisant pour justifier de la propriété d'une pièce. «Il y a un conflit dans le droit international, pointe Omar Espinosa. Les réclamations du Mexique sont

légitimes, mais ce sont les autres pays ou les individus qui décident ou non de se joindre à cette cause.» A l'exception de cas de trafic d'art, qui s'appliquerait si une pièce était sortie après l'indépendance du Mexique, le levier juridique est donc compliqué à mettre en place.

«Récupérer notre histoire»

Concernant le patrimoine mexicain, l'ombre de l'Espagne et les marques des conquistadores planent constamment. Le codex Azcatitlán ne peut techniquement pas être considéré comme une œuvre préhispanique, car il a été achevé après la prise de la capitale aztèque, Tenochtitlán, par Hernán Cortés en 1521. Le manuscrit comporte justement différentes parties. «Là, ça montre la migration des sept peuples et là, c'est la partie plus coloniale qui illustre l'invasion du Mexique par les Espagnols», décrit Emilia Mendoza en effleurant du doigt la vitrine qui protège le «livre sacré». Cette représentante du peuple originel Otomí est devenue une figure de la lutte pour la restitution du patrimoine au Mexique et a notamment défendu le retour du codex Azcatitlán devant l'Assemblée nationale française. «Ce sont des livres qui permettent de récupérer nos identités qui nous ont été volées, assure-t-elle. Nous sommes des peuples originaux, nous comprenons que la restitution prenne du temps et c'est un peu comme ce qui est dessiné dans le manuscrit, une étape.»

Certains experts se montrent moins optimistes quant à un futur rapatriement des documents réclamés par le Mexique. Même si elles se sentent souvent lésées, notamment avec le risque de perdre la trace des pièces restituées, souvent centralisées par d'importants musées dépendants de l'Etat fédéral, les communautés autochtones privilégient systématiquement la voie du dialogue. «Ce n'est pas seulement pour trois mois, nous voulons la restitution définitive, soutient Emilia Mendoza. Mais la visibilité que nous donne cette exposition permet de sensibiliser les gens au fait que nous sommes toujours en vie et que nous voulons récupérer notre histoire.» Le Musée national d'anthropologie de Mexico, qui accueille l'exposition du codex Azcatitlán, attire environ cinq millions de visiteurs par an, soit autant de Mexicains ou de touristes à sensibiliser à la restitution du patrimoine. ●

Anne Lagerwall

A la marge

Prix Sakharov et prix Nobel 2026, le droit international mis à l'honneur



Jeudi dernier, le Parlement européen a décerné le prix Sakharov à la Cour pénale internationale et à ses collaborateurs. Ce prix récompense la liberté de pensée et la défense des droits humains qui ont été celles d'Andreï Sakharov, ce chercheur en physique qui a œuvré d'abord à la mise au point d'une bombe thermonucléaire pour l'URSS, puis au respect des libertés fondamentales et à la non-prolifération de telles armes. La présidente du Parlement, Roberta Metsola, a souligné que «l'Union européenne repose sur le respect du multilatéralisme et des institutions internationales. En décernant le prix Sakharov à la Cour pénale internationale et à ses responsables, le Parlement reconnaît l'important travail accompli par la Cour pour faire respecter le droit international et la justice.»

Il y a trois semaines, le prix Nobel de la paix avait, quant à lui, été octroyé à Navanethem Pillay, une personne qui a joué «un rôle déterminant pour garantir que les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide fassent l'objet de poursuites judiciaires», selon le communiqué de presse. Son nom n'est peut-être pas familier du grand public. Mais pour les spécialistes, Navanethem Pillay est une figure majeure du droit international. Juge au Tribunal pénal international pour le Rwanda, puis à la Cour pénale internationale, elle est aujourd'hui juge ad hoc à la Cour internationale de justice pour une affaire dans laquelle la Gambie accuse le Myanmar d'avoir commis un crime de génocide à l'encontre des Rohingyas. Elle a également été la haute-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme et a présidé la Commission internationale indépendante d'enquête des Nations unies sur le territoire palestinien occupé et en Israël, entre 2021 et 2025. La Commission avait notamment estimé, dans un rapport disponible en ligne, qu'Israël se rend responsable d'un crime de génocide à Gaza.

Les prix Nobel et Sakharov ont ainsi mis à l'honneur le droit international et le travail des institutions chargées d'en assurer le respect dans un contexte où l'un comme l'autre sont menacés de façon aussi concrète que virulente. Les Etats-Unis ont récemment renforcé leurs sanctions, qui ne visent plus seulement les membres de la Cour pénale internationale dont les décisions leur paraissaient contraires à leurs intérêts et à ceux de leur allié Israël, mais l'institution tout entière ainsi que toute personne qui lui apporte sa coopération. La Russie a aussi adopté des sanctions à l'égard des juges de la Cour, et un tribunal russe en a condamné certains in abstentia à des peines d'emprisonnement de trois à 15 ans pour avoir mené des poursuites pénales illégales contre des ressortissants russes. Plusieurs cyberattaques ont, par ailleurs, visé la Cour dernièrement.

Plus fondamentalement, le droit international se trouve remis en cause ces dernières années comme un cadre illégitime et inopportun pour réguler les relations internationales. Les choix des lauréates du prix Nobel et du prix Sakharov 2026 réaffirment, au contraire, que le droit international reste un outil important pour promouvoir la paix mondiale, la justice internationale et la dignité humaine.

Anne Lagerwall
est professeure de droit international à l'ULB.